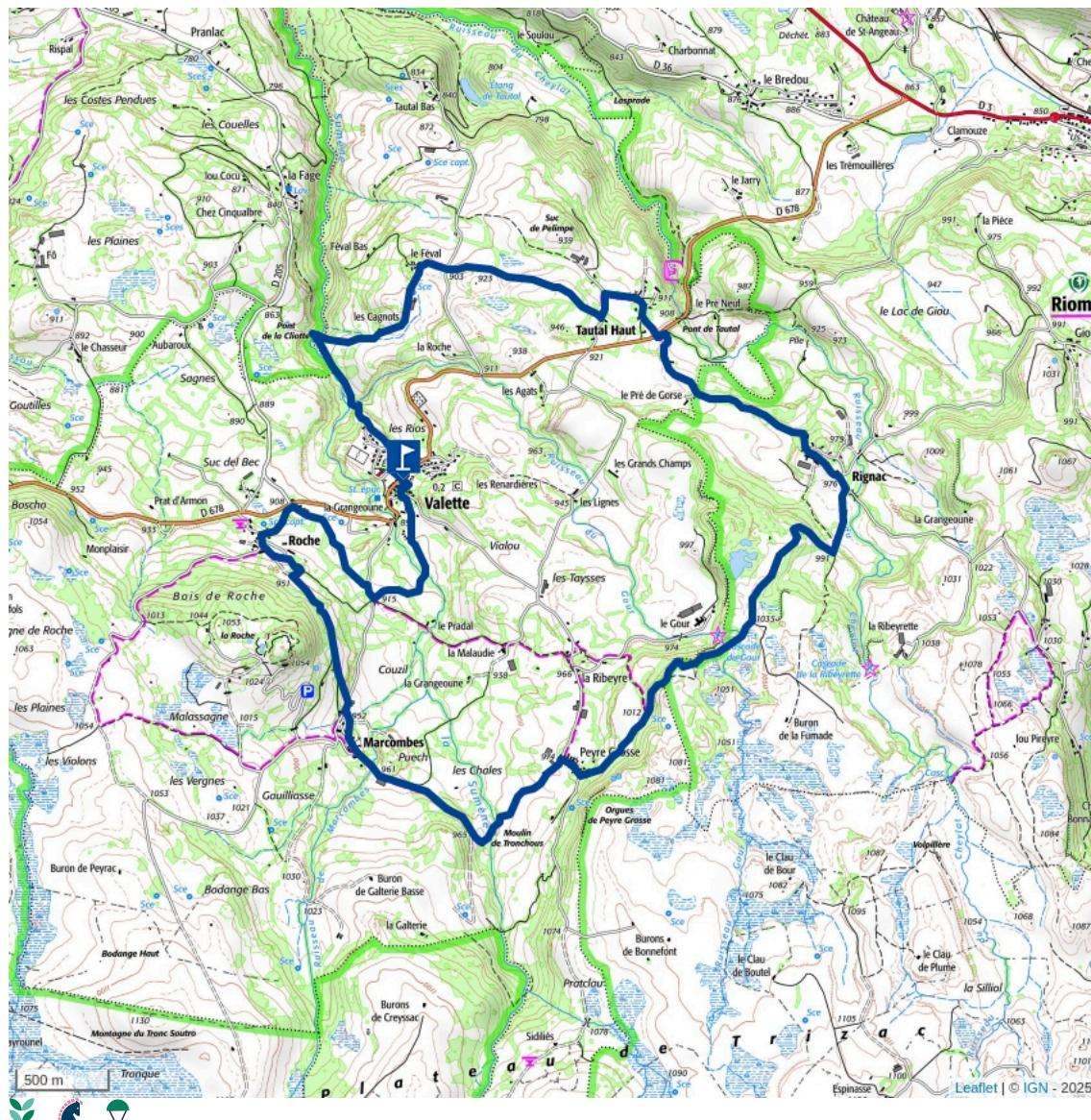


# LES EAUX VIVES

Valette



- ⌚ Temps : 3h45
- 📍 Distance : 12.3 km
- ⬆️ Dénivelé : 343 m
- ➡️ Type : Boucle
- 🚩 Itinéraire balisé
- ✗ Non balisé
- P Park

Balisage : Jaune

Périodes

d'accessibilité : Toute l'année. Sous réserve des conditions météorologiques. Sous réserve de conditions d'enneigement et météorologiques favorables.

Départ : 16 Rue de la Sumène

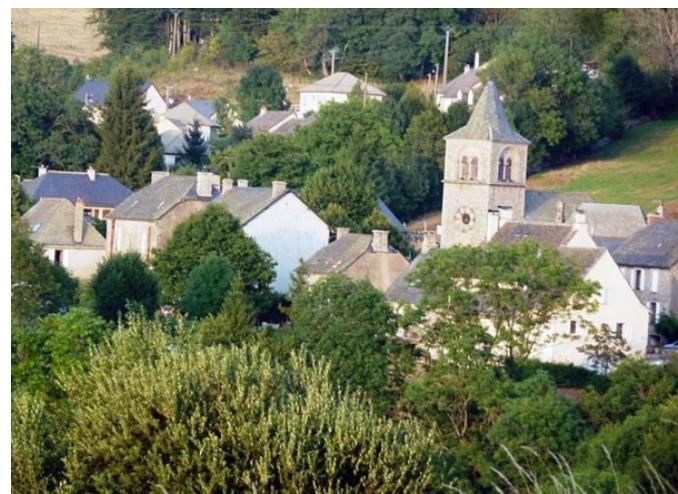
15400 Valette

Tél. 04 71 78 07 37

[www.destinationhautcantal.fr](http://www.destinationhautcantal.fr)



Cet itinéraire emprunte au départ la vallée de la Sumène pour découvrir le très ancien Pont de la Cliotte puis passe à proximité des Orgues de Peyre-Grosse, de la Cascade du Gour et du remarquable manoir de Roche Haut.



Les informations contenues dans ce document sont soumises à modification et n'engagent pas la responsabilité de l'Office de Tourisme Destination Haut Cantal. Un problème de balisage, d'entretien, remontez l'information sur : <https://sentinelles.sportsdenature.fr>

## LES EAUX VIVES

Valette



Cet itinéraire emprunte au départ la vallée de la Sumène pour découvrir le très ancien pont de la Cliotte puis passe à proximité des orgues de Peyre-Grosse, de la cascade du Gour et du remarquable manoir de Roche Haut.

### Traverser la route départementale en direction de l'école.

- ① Prendre à droite le sentier conduisant au lotissement. À l'entrée du lotissement, prendre près du noyer, le chemin herbeux descendant au pont de la Cliotte. Ne pas le franchir, mais remonter à droite vers le chemin de terre qui dessert les Cagnots et le Féval.
- ② Au Féval, prendre le chemin tout droit sur 350 m. Couper la route de Tautal Bas et prendre en face entre les deux prés.
- ③ En arrivant à la voie goudronnée, prendre à gauche sur 100 m puis à droite pour ensuite traverser Tautal Haut et rejoindre la D678.
- ④ Couper la D678 et prendre tout droit en direction de Pré de Gorse. À cinquante mètres de la dernière grange, prendre le sentier de gauche qui mène à une chênaie, ensuite rejoindre Rignac.
- ⑤ A Rignac, traverser le hameau par le chemin qui descend, puis prendre à droite deux fois de suite et monter par la piste vers le plateau.
- ⑥ A la fin de ce chemin, poursuivre dans la même direction. Traverser le pacage sur la droite en bordure du plateau. Passer une chicane. Prendre le sentier qui descend vers le sous-bois, borde un pré et part en direction de Peyre-Grosse.
- ⑦ Traverser le village puis prendre à gauche la piste qui descend vers le moulin de Tronchous.
- ⑧ Franchir le ruisseau et continuer sur la piste vers Marcombès. Face à la dernière grange, laisser la route menant au Scenoparc, s'engager à gauche dans un chemin en sous-bois conduisant à Roche. Traverser le village en observant le four à pain, une maison typiquement auvergnate, la chapelle et son point de vue sur le Sancy.
- ⑨ Au calvaire, prendre à droite un chemin de terre qui rejoint une ferme. Prendre à nouveau à droite et rejoindre la route de Marcombès.
- ⑩ Suivre la route sur 100 m à droite. À la grange, prendre à gauche jusqu'à la Sumène. Franchir la passerelle et poursuivre ce chemin jusqu'à Valette.

Avant de partir, pensez à prendre de l'eau, une collation, des vêtements pour vous protéger de la pluie et du froid et votre téléphone portable rechargeé. En cas d'urgence, faites le 112 ou contactez le PGHM : **04 71 20 32 34**.